



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

ligne Béziers Neussargues Clermont-Ferrand Paris

Question écrite n° 25741

Texte de la question

M. Kléber Mesquida souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer sur l'absence de mise en chantier de modernisation de liaison ferroviaire Béziers-Neussargues. Cette modernisation de la ligne est pourtant inscrite au contrat de plan État-région 2000-2006. Une convention interrégionale assurant le financement de l'ensemble des travaux concernant la voie a été signée par tous les partenaires : les régions Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Auvergne, le réseau ferré de France et l'État, représenté par le préfet du Massif central. Plus de quatre cents élus ont réaffirmé leur soutien indéfectible à ce projet, l'Etat français l'a reconnu comme une liaison prioritaire d'aménagement du territoire, l'Europe l'a inscrit comme une liaison européenne de fret depuis octobre 1999. Or un rapport d'audit sur les grands projets d'infrastructures datant de février 2003 remet en cause plusieurs projets indispensables. Ce rapport plus que succinct, sur le projet de la ligne Béziers-Neussargues, conclut à reconsidérer ce projet. Par ailleurs, on ignore les résultats des multiples études qui ont démontré l'intérêt et la faisabilité à faible coût de la rénovation de la ligne en particulier, l'étude de Sotec Ingénierie que l'utilisation de cette ligne comme axe fret Nord-Sud (1996, financement région Languedoc-Roussillon). Pour un coût relativement modique de 360 millions d'euros pour 391 km, il serait possible de faire circuler de 12 à 15 millions de tonnes de marchandises par an. La rénovation complète de la ligne pourrait permettre de faire transporter par train jusqu'à 900 tonnes de marchandises. Aussi, il lui demande de lui faire part des mesures qu'il compte engager pour la reprise des travaux afin de concrétiser la modernisation complète de la ligne en cohérence avec les engagements pris.

Texte de la réponse

Le projet de modernisation de Béziers-Neussargues avait été conçu par le précédent Gouvernement dans le cadre de l'objectif annoncé, mais irréaliste, d'un doublement du fret ferroviaire. Il a fait partie des projets examinés par l'audit relatif aux infrastructures de transport commandé au conseil général des ponts et chaussées et à l'inspection générale des finances. Cet audit, l'étude prospective de la DATAR et le rapport des sénateurs Haenel et Gerbaud ont constitué la base du débat parlementaire sur les transports qui s'est tenu le 20 mai à l'Assemblée nationale et le 3 juin au Sénat. Les éclairages donnés par ces échanges ont amené à dégager de nombreuses priorités ferroviaires. Le Gouvernement sera ainsi en mesure de présenter très prochainement un programme de réalisation des infrastructures sur les 25 prochaines années. La réalisation de ce projet Béziers-Neussargues ne figure pas au nombre de ces priorités. La pertinence d'un itinéraire fret alternatif sur cette ligne est aléatoire eu égard à la forte déclivité des voies, impropres de ce fait à la circulation des wagons fret. Les difficultés techniques et le coût très important de ce projet ont donc conduit à écarter sa réalisation.

Données clés

Auteur : [M. Kléber Mesquida](#)

Circonscription : Hérault (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25741

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : équipement, transports et logement

Ministère attributaire : équipement, transports et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 octobre 2003, page 7580

Réponse publiée le : 6 janvier 2004, page 111